

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 Mars 2016

Membres présents : Mrs SAVOYE - DAUTUN –BULLIAT- LAMURE Mmes LORON – GUILLET -DEFNET- MAISONNEUVE – PRALUS Mrs PASCAL –TOURNISSOUX – RINGUET - PERRET - RECOUDES

Membres excusés : Mmes CHAVY – PERRET – GUILLON

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier PASCAL

Après lecture le compte rendu de la séance du 10 février 2016 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

- 1) Demande de subvention
- 2) Travaux divers
- 3) Convention
- 4) Personnel communal
- 5) Questions diverses



1) Demande de subvention

- 1.1 Monsieur DAUTUN donne lecture de la demande de subvention concernant la fête des sarmentelles à Beaujeu

Après délibération, le Conseil Municipal unanime,

DECIDE de verser une subvention d'un montant de 100€ aux organisateurs de la fête des sarmentelles.

- 1.2 Monsieur DAUTUN expose au Conseil Municipal que la salle des boules a été louée à Mr et Mme GIRARDON et que la salle était sale. Mr DAUTUN propose au Conseil Municipal d'accorder une baisse du prix de la location.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime,

DECIDE de rembourser la somme de 60€ à Mr et Mme GIRARDON en dédommagement.

Le Conseil Municipal souhaite trouver une solution aux problèmes de nettoyage des salles. Il est proposé qu'un employé municipal contrôle les salles prêtées la veille à des associations afin de vérifier si la salle a été laissée propre.

- 1.3 Monsieur DAUTUN donne lecture de la demande de subvention formulée par l'association BLFVM concernant le 70^{ème} anniversaire de l'association.
Le Conseil Municipal souhaite avoir quelques informations supplémentaires sur le budget prévisionnel.

2) Travaux divers

2.1 Monsieur DAUTUN donne lecture de la demande formulée par l'école maternelle concernant l'acquisition de jeux pour la cour ainsi que l'acquisition de tablettes numériques. Le Conseil Municipal émet un avis défavorable aux deux demandes.

2.2 Monsieur DAUTUN donne lecture des devis de l'entreprise MONNET concernant la réfection de la zinguerie sur l'abri buvette et le local des boules ainsi que l'enlèvement de la mousse de la toiture. Les devis s'élèvent à la somme de 2 056.50€ TTC. Le Conseil Municipal accepte les devis.

2.3 Monsieur SAVOYE informe le Conseil Municipal que nous avons équipé la cantine scolaire d'un feu ludique permettant de contrôler le niveau sonore.

2.4 Monsieur SAVOYE informe le Conseil Municipal que la classe de CM2 souhaite faire un jardin zéro phyto.

3) Convention

En l'absence de convention nous poursuivons l'ordre du jour

4) Personnel communal

Monsieur BULLIAT informe le Conseil Municipal que Monsieur SABL Y a été autorisé par le comité médical du centre de gestion à reprendre son travail en mi-temps thérapeutique à compter du 21 Mars 2016.

Monsieur TOURNISSOUX informe le Conseil Municipal que Mr BRANCHE a été faire des fossés sur la commune de Régnié Durette.

5) Questions diverses

5.1 Madame LORON informe le Conseil Municipal que la remise des prix du concours départemental du fleurissement aura lieu le samedi 02 avril à fleurie à 14h15.

5.2 Monsieur LAMURE propose de prévoir une réunion afin de donner les plans de la commune pour la dénomination des rues et le numérotage.

5.3 Monsieur RECOUDES informe le Conseil Municipal que l'association chat'pito remercie les employés communaux pour le travail fait sur la cabane.

5.4 Madame PRALUS informe le Conseil Municipal qu'une réunion avec les commerçants du marché a eu lieu afin d'actualiser le règlement du marché.

5.5 Monsieur SAVOYE donne lecture d'un courrier adressé par la CCSB nous informant que les déchèteries n'acceptent plus les ficelles issues de la viticulture.

5.6 Monsieur SAVOYE informe le Conseil Municipal que le nouveau prestataire pour l'exploitation des 4 déchèteries de la CCSB est le groupement SERNED/RDS.

5.7 Monsieur SAVOYE informe le Conseil Municipal que le concours de taille aura lieu le 12 mars 2016 sur la commune.

5.8 Monsieur SAVOYE informe le Conseil Municipal qu'à la rentrée scolaire 2016/2017 les horaires d'école seront modifiés uniquement à l'école maternelle. Les horaires seront les suivants :

* Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 11h 30 et de 13h30 à 15h45

* Mercredi 8h30 à 11h30

5.9 .Monsieur SAVOYE informe le Conseil Municipal qu'une porte ouverte aura lieu le Samedi 12 Mars 2016 de 9h à 17h à la MFR de Villié Morgon.

5.10 Prochaine réunion du Conseil Municipal le Mercredi 6 Avril 2016 à 20h15.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45.